

Entretien & Gestion de flotte

Entretien & Gestion de flotte

Pourquoi confier la gestion de votre flotte de véhicules à Bertrand Pneus ?

L'entretien préventif et curatif

Bertrand Pneus étudie chaque entreprise et son organisation avec minutie pour proposer **la solution la plus économique**.

Cette formule permet d'assurer un **entretien préventif ou curatif**, en maîtrisant votre **budget** tout en optimisant le **niveau de disponibilité** de vos véhicules.

Il est possible de **planifier** cet entretien au rythme de votre exploitation, du simple passage hebdomadaire à un passage tous les quatre mois.

La réponse Bertrand Pneus

L'Entretien de votre flotte de véhicules est la solution pour **optimiser votre coût kilométrique**, en faisant contrôler régulièrement l'état des pneumatiques par un spécialiste :

- **Prévention des crevaisons lentes** : risques d'éclatement et de roulage à plat
- Vérification de la **pression des pneumatiques et remise en bonne pression**, afin d'éviter les dégradations du pneu liées à un **sur-gonflage** ou un **sous-gonflage**. Une mauvaise répartition de l'usure = changement de pneu prématuré.
- Constat d'**usures anormales** provenant d'un problème mécanique, affectant l'efficacité du pneumatique (suspensions, géométrie train avant/arrière...).

Théoriquement, pour préserver le potentiel kilométrique, il est important de veiller à la géométrie des pneumatiques. Un dérèglement de géométrie **pénalise le rendement du pneu** et **augmente la consommation de carburant**.

» 1 MM de dérèglement = 7 % de perte de Rendement kilométrique » (Source Interne Michelin)

- Contrôle des **dommages** au pneumatique risquant d'entraîner un éclatement (chocs flanc, hernies, râpages flanc / trames métalliques apparentes, ruptures câbles, ...).

Selon un extrait de l'article R.314-1 du Code de la Route, il est précisé que les pneumatiques, hors matériels TP, doivent présenter sur toute leur surface de roulement des sculptures apparentes, qu'**aucune toile métallique** ou nylon, ne doit apparaître ni en surface ni en fonds de sculptures, et ne doivent comporter sur leur flancs **aucune déchirure profonde**.

- Constat d'**usures qui rend le véhicule instable: perte d'adhérence, patinage sur sols mouillés, sensation de perte de contrôle de la conduite qui rend le ou les pneumatiques vulnérables aux blessures**.

La limite légale pour un camion étant que la **profondeur des rainures en quatre points répartis uniformément** sur la circonférence du pneumatique ne doit pas être **inférieure à un millimètre** pour plus d'un point sur quatre.

Nos partenaires

